

Dans ce numéro

- 1 Le réseau mobilisé pour Haïti
- 3 Dossier Grippe A(H1N1)
Merci d'avoir répondu à l'appel
L'heure du bilan : un réseau présent et efficace
- 6 Accès santé dans votre quartier est de retour
- 7 Convention internationale relative aux droits de l'enfant
- 8 Nouvelles du réseau
- 8 À vos agendas

LE RÉSEAU MOBILISÉ POUR HAÏTI

Le mardi 12 janvier dernier, la terre a tremblé à Haïti. À la suite de cette catastrophe, le réseau montréalais de la santé et des services sociaux a rapidement relevé ses manches pour venir en aide aux personnes touchées par cette catastrophe.



Votre Direction Réseaux est de retour!

Après quelques mois d'absence, Direction Réseaux reprend du service. Les prochaines éditions seront en constante évolution : nouveau format, nouvelle ligne éditoriale et nouvelles rubriques comptent parmi les changements à prévoir... Nous sommes toujours en quête d'idées novatrices, alors n'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions d'amélioration ou à nous soumettre des sujets d'articles : direction.reseaux.rrsss@ssss.gouv.qc.ca

D'ici là, bonne lecture!

Caroline Dusablon
Éditrice

Dès le lendemain du séisme, les CSSS ont établi des liens avec les organismes communautaires de leur territoire. Trois centres multiservices ont ainsi été mis en place sur les territoires des CSSS d'Ahuntsic et Montréal-Nord, de Saint-Léonard et Saint-Michel et de la Pointe-de-l'Île, où on note une présence importante de la communauté montréalaise d'origine haïtienne. Aux services de santé et de soutien psychologique qui sont offerts dans les centres multiservices par les CSSS, s'ajoutent plusieurs autres services proposés par les arrondissements et d'autres partenaires gouvernementaux : téléphonie, Internet, diffusion des grandes chaînes d'information, groupes de rencontre et d'échange.

Par ailleurs, toutes les personnes ayant besoin d'un soutien psychologique à la suite du séisme

peuvent s'adresser à l'accueil psychosocial de leur CSSS. Aussi, les intervenants d'Info-Santé et du Info-référence de l'Agence sont disponibles, soit pour répondre à différentes questions de santé, ou pour diriger les personnes vers les ressources qui sauront le mieux combler leurs besoins.

Accueillir et orienter les personnes rapatriées

Dès le 14 janvier, divers organismes et ministères du gouvernement du Québec et du gouvernement fédéral ont mis sur pied un centre de services dans un hôtel près de l'aéroport Montréal-Trudeau pour y accueillir les ressortissants canadiens rapatriés.

SUITE À LA PAGE SUIVANTE

Nominations

L'Agence tient à souhaiter à ces personnes tout le succès possible dans leurs nouvelles fonctions.



Toutes nos félicitations à madame **Manon Boily** (à gauche), qui a été nommée directrice générale de l'Hôpital

Maisonnette-Rosemont, poste qu'elle occupe depuis le 28 septembre dernier. Elle remplace madame **Carole Deschambault** (à droite), qui après 40 ans dans le réseau de la santé et des services sociaux, a quitté pour la retraite. Madame Boily était auparavant directrice générale du CSSS du Cœur-de-l'Île, où madame **Nicole Clouâtre** assure l'intérim.



L'Agence tient à féliciter madame **Diane Daigle** (photo), qui a été nommée directrice générale du CSSS d'Ahuntsic et Montréal-

Nord. Avant son entrée en fonction, le 5 octobre dernier, madame Daigle occupait le poste de directrice générale au CSSS de la Pommeraiie. Elle remplace madame **Agnès Boussion**, qui assurait l'intérim depuis le départ de monsieur **Marc Fortin**.

SUITE À LA PAGE 7

Le bilan des interventions à l'aéroport Montréal-Trudeau — 28 janvier 2010

- 30 vols ont ramené des ressortissants d'Haïti à Montréal ;
- 2 892 personnes venant d'Haïti ont été reçues à l'aéroport Montréal-Trudeau ;
- 62 personnes ont été redirigées vers un centre hospitalier à leur arrivée ;

Dans le cadre de sa mission santé, le ministère de la Santé et des Services sociaux compte parmi les ministères présents. Composée de responsables de la coordination des activités et de la gestion des opérations de l'Agence, l'équipe de la mission santé en place est formée d'une vingtaine d'infirmières et d'intervenants psychosociaux provenant des 12 CSSS de l'Île. L'équipe assure une présence 24 heures sur 24.

À leur sortie de l'avion, les Canadiens rapatriés sont amenés au centre de services. L'équipe de la mission santé est alors prête à leur venir en aide et offre soins de santé physique et psychologique. Si des blessés nécessitent des soins particuliers, ils sont transportés par ambulance, parfois directement du tarmac, vers les hôpitaux du réseau montréalais.

Les intervenants psychosociaux accompagnent également les familles et les proches venus chercher un des leurs et qui attendent parfois plusieurs jours à l'aéroport.

Le CSSS de la Montagne, par l'entremise de son Programme d'accueil et d'intégration des demandeurs d'asile (PRAIDA), s'assure de son côté que des personnes sont disponibles pour soutenir les intervenants en place et pour prendre en charge la sécurité des mineurs non accompagnés ou accompagnés de personnes autres que leurs parents.

Un suivi est ensuite assuré pour que les personnes rapatriées et leur famille puissent continuer à recevoir les soins et les services requis par leur état de santé physique et psychologique.

Ghyslaine Sénécal, coordinatrice des mesures d'urgence — mission santé, témoigne du dévouement avec lequel les intervenants sur place répondent aux besoins des sinistrés : « Notre personnel met beaucoup de cœur à répondre aux besoins des ressortissants qui arrivent d'Haïti. C'est très gratifiant pour eux de pouvoir apporter un peu de réconfort et de se sentir utiles ».

De jour en jour, de nouveaux services sont mis en place. Depuis le 24 janvier, l'Agence s'assure que les enfants qui arrivent dans le cadre du processus d'adoption internationale et leur nouvelle famille soient orientés vers les services de santé et de services sociaux requis : ils sont, par exemple, dirigés vers le CHU Sainte-Justine aux fins d'un bilan de santé. « Les services du réseau de la santé et des services sociaux de Montréal évolueront pour s'adapter à la situation et aux besoins exprimés par la communauté », affirme Ghyslaine Sénécal.

Soutenir le personnel du réseau et la clientèle hébergée

Bien sûr, les établissements du réseau de la santé de Montréal s'assurent d'offrir le soutien nécessaire à leur personnel affecté par les événements en Haïti par le biais, entre autres, du Programme d'aide aux employés (PAE), qui peut leur offrir de l'aide psychologique. De même, du soutien est offert aux personnes hébergées dans les établissements du réseau si elles en expriment le besoin.

Ghyslaine Sénécal tient par ailleurs à féliciter tous ceux et celles qui participent aux efforts qui sont déployés pour aider les ressortissants haïtiens et leurs proches. « Toutes les personnes qui ont pu constater de visu l'aide apportée par le réseau sur le terrain sont très impressionnées de la rapidité et l'ampleur des mesures mises en place ainsi que de la capacité de mobilisation du réseau montréalais ». DR K.L.

Les centres multiservices

- CSSS de Saint-Léonard et Saint-Michel
Maison d'Haïti — 8833, boulevard Saint-Michel — 514 648-1410
Date de fermeture à déterminer
- CSSS de la Pointe-de-l'Île
Centre communautaire Rivière-des-Prairies
9140, boulevard Perras — 514 328-0042
Ouvert 7 jours sur 7, de 9 h à 21 h, jusqu'au 7 février 2010
- CSSS d'Ahuntsic et Montréal-Nord
École Frederick Banting — 11135, avenue Alfred — 514 326-3022
Ouvert 7 jours sur 7, de midi à 21 h, jusqu'au 30 janvier 2010 seulement

Collaboration à l'aide internationale

Les événements qui se déroulent actuellement à Haïti suscitent chez certaines personnes ou organisations du réseau de la santé et des services sociaux le désir de collaborer à l'aide internationale.

Les efforts du réseau en soutien à Haïti sont coordonnés par le MSSS, de concert avec les autres ministères et les organisations du gouvernement du Québec et du gouvernement fédéral. Dans ce contexte, les établissements du réseau doivent absolument recevoir une autorisation pour disposer de médicaments ou de ressources matérielles et humaines. Si un établissement devait collaborer de manière spécifique, l'Agence se chargera de lui acheminer la demande.

Les établissements qui reçoivent des offres de services de la part de professionnels de la santé (toutes professions confondues) qui désirent se rendre en Haïti, doivent les acheminer à mssshaiti@msss.gouv.qc.ca

DOSSIER Grippe **A**_{H1N1}

MERCI D'AVOIR RÉPONDU À L'APPEL!

De la mi-octobre à la fin décembre 2009, le réseau montréalais de la santé et des services sociaux a été grandement sollicité par la deuxième vague de grippe A(H1N1) ainsi que par la vaste campagne de vaccination organisée pour y faire face. Nous nous sommes préparés au pire... qui, heureusement, n'est pas venu!



L'expérience a néanmoins été très utile: pendant toute cette période, des centaines de malades ont été soignés et des centaines de milliers de personnes ont été vaccinées, et ce, sans bavure, sans incident. À maintes occasions d'ailleurs, la population a exprimé sa grande satisfaction à l'égard de la performance du réseau montréalais. Que ce soit en raison des services déployés afin de traiter les personnes infectées et malades (cliniques de grippe, coordination des soins intensifs, etc.) ou en raison du bon fonctionnement des centres de vaccination (aucune attente désordonnée, organisa-

tion bien rodée, personnel disponible, etc.), le réseau montréalais a montré qu'il est en mesure de répondre vite et bien à une situation exceptionnelle qui exige d'abandonner la routine et d'adapter les services.

La campagne de vaccination a eu, à mon avis, un autre impact extrêmement positif: elle a permis de mieux faire connaître et apprécier les CSSS. Ce sont en effet les CSSS qui ont organisé et assuré le fonctionnement des centres de vaccination. Ce sont eux qui ont mis en place les mesures visant à faciliter la vaccination de leur population, particulièrement les groupes à risque de complications.

Je tiens donc à remercier très sincèrement les directeurs généraux des CSSS et des hôpitaux de la région, leurs équipes de mesures d'urgence, le personnel et les bénévoles qui ont travaillé dans les centres de vaccination, les médecins et le personnel qui ont permis d'ouvrir des cliniques de grippe, les équipes de soins des hôpitaux qui ont pris en charge les malades et leurs proches. Merci aussi à nos partenaires, notamment la Ville de Montréal et, bien sûr, à mes collègues de l'Agence qui n'ont ménagé aucun effort pendant cette deuxième vague. **DR**

Le président-directeur général,
David Levine

Les partenaires de l'Agence

- le ministère de la Santé et des Services sociaux;
- l'Organisation régionale de la sécurité civile;
- le Centre de sécurité civile de la Ville de Montréal, les arrondissements et les organismes de la Ville: le Service de sécurité incendie de Montréal, le Service de police de la ville de Montréal et la Société des Transports de Montréal;
- Le milieu de l'éducation et de la petite enfance: les universités, les cégeps, les commissions scolaires, les écoles, les centres de la petite enfance et garderies;
- Les autres organismes publics et privés qui ont offert leur soutien, chacun à leur manière: la Croix-Rouge canadienne, le Club de hockey Canadien, le Club de football les Alouettes de Montréal, la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, Métromédia Plus, etc.

Boîte à outils

La santé est-elle au menu des Montréalais?



La Direction de santé publique (DSP) de l'Agence de Montréal accorde une grande importance au suivi des habitudes alimentaires des Montréalais. Son plan de surveillance de l'état de santé de la population constitue le premier rapport d'observation sur les tendances de consommation d'aliments santé chez les Montréalais (2002-2007). Outre l'urgence d'améliorer le contenu de l'assiette des Montréalais, les résultats mettent en lumière plusieurs défis à relever pour contribuer à la mission que s'est donné la DSP de garder notre monde en santé.

Le document est disponible au www.santemontreal.qc.ca, sous l'onglet Agence de Montréal, santé publique.

DEUXIÈME VAGUE DE Grippe A_{H1N1}

L'HEURE DU BILAN: UN RÉSEAU PRÉSENT ET EFFICACE

La deuxième vague de grippe A(H1N1) a affecté la vie des Montréalais pendant plusieurs semaines et a exigé une mobilisation sans précédent du réseau montréalais de la santé et des services sociaux. Une fois la crise passée, l'Agence dresse un bilan plus que positif de la performance du réseau.

Une deuxième vague plus forte que la première

À Montréal comme ailleurs au Québec, la deuxième vague de grippe A(H1N1) est apparue à l'automne dernier et s'est terminée au début de janvier. Heureusement, Montréal n'a pas été touchée autant que d'autres régions du Québec, une situation qui pourrait s'expliquer par le fait que les Montréalais avaient davantage été exposés au virus lors de la première vague. Cependant, cette deuxième vague a affecté beaucoup plus de personnes que la première: selon les données disponibles, 400 000 Montréalais et Montréalaises auraient présenté des symptômes d'allure grippale (SAG).

Organiser les services, vite et bien

L'organisation des services pour soigner les personnes atteintes de SAG a demandé au réseau montréalais une mobilisation sans précédent. En 63 jours, il a fallu coordonner les activités des 89 établissements du réseau et les approvisionner en équipements de toutes sortes: masques, respirateurs, antiviraux, moniteurs, etc. Des dizaines de milliers de personnes ont été formées pour prodiguer des soins et des services en cas de besoins supplémentaires.

La mise en place d'un système régional de coordination des soins intensifs, d'une réserve régionale (de matériel de protection et de soins, d'équipements, d'antiviraux, etc.) et l'ouverture



Au plus fort de leur capacité, certains centres de vaccination ont inoculé 300 personnes à l'heure.

rapide de 16 cliniques de grippe, tous ces éléments ont contribué à mieux servir les Montréalais et Montréalaises lors de cette deuxième vague de grippe qui aurait pu avoir de graves conséquences si le virus s'était avéré plus virulent.

Une campagne de vaccination historique

La campagne de vaccination de masse contre la grippe A(H1N1) était la première de cette ampleur à survenir dans l'ensemble du Québec et à Montréal. Elle a suscité une bonne réponse de la population avec 1 009 749 personnes vaccinées à Montréal. Au final, un Montréalais sur deux est vacciné contre la grippe A(H1N1).

SUITE À LA PAGE SUIVANTE

La deuxième vague en chiffres

- La deuxième vague a affecté plus de personnes que la première: **400 000** Montréalais auraient présenté des symptômes d'allure grippale.
- **15 000** consultations dans **16** cliniques de grippe;
- **52 %** des cas déclarés et **42 %** des hospitalisations concernaient des jeunes de moins de 30 ans;
- **30 %** des cas déclarés chez les enfants de quatre ans et moins ont fait l'objet d'une hospitalisation, contre **17 %** dans l'ensemble des cas déclarés;
- la grande **majorité** des personnes aux soins intensifs et des personnes décédées présentaient au moins **une** condition sous-jacente;
- le taux d'hospitalisation a été **deux** fois plus élevé parmi la population la moins favorisée que chez la population la plus favorisée.

La mobilisation du réseau en chiffres

- Le réseau s'est mobilisé durant **63** jours;
- Info-Santé a reçu jusqu'à **5 000** appels par jour;
- **2 279** professionnels ont confirmé leur disponibilité en cas de besoin de relève;
- **1 200** infirmières et infirmières auxiliaires sont venues s'ajouter à celles déjà en place pour venir prêter main-forte au réseau.

Malgré que la couverture vaccinale soit plus élevée chez la plupart des groupes prioritaires, on remarque cependant des écarts considérables dans le pourcentage de personnes vaccinées selon l'âge et le lieu de résidence. Ainsi, seulement le tiers des 15 à 34 ans se sont prévalus du vaccin, alors que les deux tiers des personnes de 65 ans et plus en ont profité. Aussi, sans qu'on puisse l'expliquer pour le moment, le pourcentage de vaccination est nettement plus faible dans les quartiers

centraux de l'Île, comme le Plateau-Mont-Royal et Hochelaga-Maisonneuve, indépendamment des facteurs sociaux et économiques. Les personnes résidant dans ces secteurs devront être davantage sensibilisées à la vaccination en cas d'une autre épidémie.

Par ailleurs, l'organisation dans les 19 centres de vaccination a suscité la très grande satisfaction des utilisateurs, qui, pour la plupart, ont peu ou pas attendu aux portes. Avec le concours de nombreux partenaires, dont les commissions scolaires, l'Organisation régionale de la sécurité civile et le Service de police de la ville de Montréal, il a été possible de rapidement mettre en place diverses mesures, dont un système efficace et sécuritaire de transport scolaire vers les centres de vaccination pour les élèves du primaire et du secondaire.

Un bilan positif et prometteur

La deuxième vague de grippe aura permis à la population montréalaise de développer des connaissances à propos du virus de la grippe, de ses symptômes et des mesures à adopter pour la prévenir (lavage des mains, hygiène respiratoire, vaccination, etc.). Elle a rapidement adopté les comportements recommandés — tousser à l'intérieur de coude, par exemple — et elle est donc mieux préparée à agir pour se prémunir des virus.

De plus, le réseau de la santé et des services sociaux, ses partenaires et les médias ont démontré leur capacité à agir solidairement face à une menace pour la santé individuelle et collective.

Les CSSS ont également gagné en notoriété dans l'aventure. Ils sont désormais mieux connus de la population pour avoir organisé cette vaste campagne de vaccination et mis en place les cliniques de grippe. Ils ont plus que jamais démontré leur pertinence et leur compétence à la population de leur territoire. Le rôle central que les CSSS ont joué dans la coordination des soins et des services de santé pendant cette deuxième vague de grippe est une démonstration de plus de leur capacité à assumer pleinement leur mission. DR K.L.



La carte postale humoristique conçue par l'Agence et signée par Garnotte compte parmi les outils de communication pour sensibiliser la population à la vaccination qui ont été les plus populaires.

La vaccination à Montréal en chiffres

- La population a pu se faire vacciner dans **19** centres de vaccination de masse;
- jusqu'à **5 000** personnes par jour (employés, cadres, bénévoles) ont travaillé dans les centres de vaccination;
- **1 009 749** personnes ont été vaccinées dans les centres de vaccination et les établissements du réseau;
- **938 107** Montréalais ont été vaccinés;
- les résidents de Montréal sont vaccinés à **50,6 %**;
- le record de vaccinations en un jour est de **33 232**, certains centres ont parfois vacciné plus de **300** personnes à l'heure;
- les groupes à risque de complications présentent un taux de vaccination élevé: **88 %** des travailleurs de la santé, **65 %** des 6 mois à 5 ans et **59 %** des femmes enceintes ont reçu le vaccin;
- on remarque un écart important dans le taux de vaccination selon l'âge: **1/3** des 15-34 ans ont été vaccinés, contre **2/3** des 65 ans et plus;
- selon les quartiers, le taux de vaccination varie entre **32 %** et **73 %**.

ACCÈS SANTÉ DANS VOTRE QUARTIER 2010 FACILITER LA VIE DES MONTRÉALAIS, ANNÉE APRÈS ANNÉE



L'édition 2010 de la brochure *Accès santé dans votre quartier* sera distribuée à chacun des 925 000 foyers de l'île de Montréal durant la semaine du 1^{er} février. Chaque CSSS, en collaboration avec l'Agence de Montréal, a produit sa propre brochure, en français et en anglais.

Accès santé dans votre quartier décrit les services de santé courants (de 1^{re} ligne) offerts sur chaque territoire de CSSS ainsi que la façon d'y accéder. Quel que soit le besoin de santé de la population, que ce soit consulter un médecin, savoir où s'adresser ou obtenir de l'aide, ce bottin permet aux gens de trouver une ressource près de chez eux.

« L'an dernier, la brochure a été très appréciée de la population, affirme Anne-Marie Tardif, directrice des communications à l'Agence de Montréal. Nous savons que près d'un ménage sur deux l'a conservée à la maison. »

Un outil pour mieux connaître son CSSS

Accès santé dans votre quartier aidera les Montréalais à mieux connaître leur CSSS, à s'adresser au bon endroit selon leur lieu de résidence et à éviter, dans la mesure du possible, les salles d'urgence des hôpitaux. « Chaque famille aura en sa possession un document réunissant les ressources de santé de son quartier, elle le trouvera facile à consulter et très pratique », conclut Anne-Marie Tardif. DR K.L.

Pour obtenir une copie, communiquez avec votre CSSS.

Boîte à outils

Clé 56



Clé 56 est un projet initié par l'Hôpital Louis-H. Lafontaine dans le but de lutter contre les préjugés auxquels fait face le milieu psychiatrique. Un cinéaste, Alexandre Hamel, a eu carte blanche pendant huit semaines pour filmer ce que bon lui semblait sur les unités de soins de l'hôpital. En résultent six capsules. À voir! www.cle56.com

Avenir en santé



Les chercheurs d'emplois dans le domaine de la santé peuvent se rendre sur le site www.avenirensante.com, qui fait la promotion des métiers en santé et services sociaux. Une approche interactive y est utilisée pour attirer les jeunes et leur faire découvrir les nombreux métiers de notre réseau.

Vidéos du colloque du Réseau montréalais des CSSS et des hôpitaux promoteurs de santé



Le 15 octobre dernier avait lieu le *Rendez-vous montréalais: Pour des milieux de travail en santé* organisé par le Réseau montréalais des CSSS et des hôpitaux promoteurs de santé. Durant cette journée, les conférenciers ont abordé différents thèmes, dont l'état de santé des professionnels de la santé, les expériences de

promotion de la santé dans divers pays, l'activité physique en milieu de travail, etc. Toutes les vidéos des conférences présentées lors de cette journée sont disponibles au www.santemontreal.qc.ca

CONVENTION INTERNATIONALE RELATIVE AUX DROITS DE L'ENFANT 20 ANS, ÇA SE CÉLÈBRE!

Le 20 novembre 1989, l'Organisation internationale des Nations Unies (ONU) adoptait un des textes les plus importants dans l'histoire des droits humains: la *Convention internationale relative aux droits de l'enfant*. Rédigée dans le but de reconnaître et de protéger les droits spécifiques des enfants, cette convention est l'équivalent d'une Déclaration universelle des droits de l'Homme, mais spécifiquement pour les moins de 18 ans.

Pourtant, bien que la convention soit le document le plus largement ratifié de toute l'histoire du droit international, son contenu et sa portée restent encore trop souvent méconnus. En effet, plusieurs pensent à tort que les droits évoqués sont uniquement associés aux réalités vécues dans les pays du tiers monde.

Pourtant, rappelons-nous qu'à Montréal, la situation sociale et économique des jeunes de moins de 18 ans ne s'est malheureusement pas améliorée depuis les vingt dernières années. Un tiers des enfants de moins de dix-huit ans vit dans une famille sous le seuil de faible revenu avant impôt¹. Une même proportion présente des vulnérabilités dans son développement dès la maternelle². Les enfants habitant dans les secteurs les plus pauvres sont plus exposés aux blessures que ceux des secteurs les plus riches³.

Pour souligner le 20^e anniversaire de la Convention internationale relative aux droits de l'enfant, la Direction de santé publique (DSP) de l'Agence de Montréal a préparé l'automne dernier plusieurs capsules à saveur montréalaise en lien avec certains droits des jeunes sur des sujets tels que: l'allaitement, les jeunes de la rue, l'alimenta-



La Direction de santé publique de l'Agence a produit une affiche pour inviter les gens à s'informer sur la convention sur le droit de l'enfant, qui reste encore méconnue 20 ans après son adoption.

tion, la santé mentale, l'accès aux loisirs, la sécurité routière, etc. Toutes les capsules sont disponibles au www.santemontreal.qc.ca, sous l'onglet Agence de Montréal, santé publique. DR M.B.-R.

1. Données de recensement, Statistique Canada, 2005.
2. Enquête *En route pour l'école!*, Direction de santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal, 2006.
3. Morency, P., *Inégalités et transport*, Journées annuelles de santé publique, Québec, 2008.

Pour en savoir plus sur la Convention...

Pour mieux faire connaître cet important document et contribuer à changer les attitudes et les perceptions liées à la place qui revient aux enfants dans la société, la DSP a développé une section concernant la Convention internationale relative aux droits de l'enfant: www.santemontreal.qc.ca sous l'onglet Agence de Montréal, santé publique.

Nominations

L'Agence tient à souhaiter à ces personnes tout le succès possible dans leurs nouvelles fonctions.



Nos salutations à madame **Chantale Lapointe** (à gauche), qui a quitté le 11 novembre dernier pour prendre une retraite bien méritée, après avoir occupé le poste de directrice générale du CSSS Jeanne-Mance pendant cinq ans. Pour la remplacer, madame **Sylvie Simard** (à droite) a été nommée directrice générale intérimaire. Sylvie Simard assume ses nouvelles fonctions tout en poursuivant son mandat actuel à la Direction générale adjointe — services à la communauté et affaires universitaires.



L'Agence souhaite la bienvenue à monsieur **Normand Lauzon** (photo) qui a été nommé le 25 janvier dernier au poste de directeur général du Centre de réadaptation Gabrielle-Major. Il occupait jusqu'à tout récemment le poste de directeur des services à la clientèle au Centre de réadaptation La Myriade, dans Lanaudière. Dès son entrée en fonction, au début avril, il remplacera madame **Lyse Beaudet** qui occupe le poste de directrice générale temporaire depuis le départ à la retraite de madame **Ginette Bissonnette**.



Bienvenue à monsieur **Christian Paire** (photo), dont l'entrée en fonction à titre de directeur général du Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM) était très attendue. Monsieur Paire, en poste depuis le 30 novembre, occupait depuis 2002 le poste de directeur général du Centre hospitalier universitaire de Rouen, une organisation de plus de 8 000 employés répartie sur cinq sites principaux. Monsieur Paire sera appuyé dans ses fonctions par monsieur **Serge LeBlanc**, directeur général associé du CHUM, qui avait été désigné par le conseil d'administration, en juillet 2008 pour assurer l'intérim de la direction générale, lors du départ du docteur **Denis R. Roy**.

NOUVELLES DU RÉSEAU

Prix d'excellence 2009 Rayonnement international



L'Agence félicite le *Centre de réadaptation Lisette-Dupras*, le *Centre de réadaptation de l'Ouest de Montréal* et le *Centre de réadaptation Gabrielle-Major* pour avoir reçu le *Prix d'excellence 2009 Rayonnement international* remis par l'Institut

d'administration publique de Québec. Ce prix leur a été décerné pour la production d'un Atlas mondial (147 pays) des ressources pour les personnes présentant une déficience intellectuelle. La récompense vise à accroître la pratique de la culture internationale au Québec.

Deux chercheurs du Douglas, scientifiques de l'année

Bravo à **Michael Meaney** et à **Gustavo Turecki**, tous deux chercheurs à l'Hôpital Douglas et professeurs au département de psychiatrie de l'Université McGill, pour avoir reçu le titre de Scientifiques de l'année 2009 remis par la Société Radio-Canada. Leurs travaux en épigénétique, réalisés avec leurs collègues de McGill, **Moshe Szyf** et **Patrick McGowan**, sont également reconnus dans le palmarès des dix découvertes de l'année 2009 du magazine Québec Science.

Leurs réalisations ont fait l'objet d'un reportage à l'émission *Découverte* de Radio-Canada, qu'il est possible de visionner au www.radio-canada.ca/tv/decouverte

Prix d'excellence du réseau de la santé et des services sociaux 2008-2009

Même si la nouvelle date de quelque temps déjà, l'Agence tient à féliciter madame **Claudette Gagnon Dionne** et monsieur **Louis Dionne** qui ont travaillé pendant 40 ans à leur projet commun, La Maison Michel-Sarrazin, un organisme dédié à l'amélioration de la qualité de vie des personnes atteintes de cancer en phase avancée et en phase terminale. L'Agence félicite aussi madame **Léonie Couture** qui a fondé au début des années 1990 La rue des Femmes de Montréal, un organisme communautaire au service des femmes itinérantes. Tous se sont vus décerner un prix reconnaissance de carrière Persillier-Lachapelle lors de la cérémonie de remise des *Prix d'excellence du réseau de la santé et des services sociaux 2008-2009*, le 8 octobre dernier.



DirectionRéseaux

est publié toutes les deux semaines par l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal.

Éditrice

Caroline Dusablon

Rédactrice en chef

Karine Lapierre

Collaboration à la rédaction

Maryse Beaumier-Robert

ISSN 1712-4182

Direction Réseaux (Imprimé)

ISSN 1712-4190

Direction Réseaux (En ligne)

Vous avez des questions ou des commentaires?

Par téléphone:

514 286-6500, poste 5836

Par courriel:

direction.reseaux.rsss@sss.gouv.qc.ca

Site Internet de l'Agence:

www.santemontreal.qc.ca

À VOS AGENDAS!

13^{es} Journées annuelles de santé publique: *Des réseaux et des gens*



Un vent de rencontres soufflera sur les 13^{es} Journées annuelles de santé publique (JASP) qui se tiendront du 9 au 12 mars à l'hôtel Fairmont Le Reine Elizabeth de Montréal. Près de 2 000 participants s'y donneront rendez-vous pour assister aux différentes journées

thématiques réunies sous le thème «Des réseaux et des gens». Par ce thème, les comités organisateur et scientifique veulent souligner l'importance de cultiver les échanges, d'enrichir les compétences, de nouer des solidarités et de réunir de multiples influences prometteuses pour permettre à la population d'être en meilleure santé.

Renseignements: www.inspq.qc.ca